



NEGOCIATION ASSURANCE CHÔMAGE : LE CHANTAGE INACCEPTABLE DU PATRONAT !

La négociation assurance chômage a repris le 7 mars 2017 (cf. les « Echos des négos » [n°1](#) et [n°2](#)).

S'il ne semble pas question pour le Medef de remettre en cause ce coup-ci le régime spécifique d'indemnisation des intermittents du spectacle, les organisations patronales continuent de réclamer à l'Etat une mise à contribution allant de 100 à 120 millions €.

Cela correspond à une des injonctions de la « lettre de cadrage » du printemps dernier, toujours aussi inacceptable en 2017 qu'en 2016 !

C'est un montant supérieur au coût du différé qui avait mis le feu aux poudres en 2014.

La Fédération Cgt Spectacle appelle à la plus grande vigilance dans la suite des négociations (14, 23 et 28 mars pour le moment) et à participer aux actions, notamment lors de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 21 mars prochain.

Paris, le 08/03/2017.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com